



Organisation
internationale
du Travail

► Bureau d'évaluation



i-eval Discovery



Appui à la sensibilisation, à la formation, à l'organisation des bénéficiaires, à l'animation rurale, au développement des compétences et à l'autonomisation économique des communautés rurales de la province du Kasai, République Démocratique du Congo

INFORMATIONS RAPIDES

Pays : République Démocratique du Congo

Date à laquelle l'évaluation a été complétée par l'évaluateur : 24 July 2023

Date à laquelle l'évaluation a été approuvée par EVAL : Cliquez ici pour entrer la date

Type d'évaluation : Choisir un élément.

Horaire d'évaluation : Final

Mode d'évaluation : Indépendant

Bureau administratif : Bureau de pays de l'OIT pour l'Angola, la RDC, le Congo, la RCA, le Tchad et le Gabon

Bureau technique : Département SKILLS au Siège du BIT à Genève

Gestion d'évaluation : Pacome DESSERO

Nom(s) de l'évaluateur : Lobela Bonyoma Oscar

Code du Project : COD/20/01/BAD

Donateur(s) & budget : Banque Africaine de Développement (BAD), 1000049 USD

Mots clés : Employment, entrepreneurship, agriculture

CONTEXTE

| | |
|--|---|
| Résumé du but, de la logique et de la structure du projet | <p>Le Projet d'appui à la sensibilisation, à la formation, à l'organisation des bénéficiaires, à l'animation rurale, au développement des compétences et à l'autonomisation économique des communautés rurales de la province du Kasai, qui fait l'objet de cette évaluation, est exécuté dans le cadre d'un partenariat entre la BAD et le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics (MITP). Le projet répond à 3 objectifs spécifiques suivants : (i) pourvoir les ONGs pilotes et établissements de formation en outils pour promouvoir l'employabilité et l'entreprenariat en milieu rurale ;(ii) renforcer les capacités des communautés rurales pour des services de qualité et une meilleure productivité et (iii) pourvoir les services techniques et divisions provinciales des ministères impliqués d'outils pour des services de qualité et une meilleure cohésion sociale.</p> |
| Situation actuelle du projet | <p>Ce projet a démarré en retard au mois de mars 2022, et il a connu une extension d'environ 8 mois suite aux diverses difficultés, et il a été clôturé au mois de juin 2023. La plupart des activités prévues dans le cadre de ce projet ont été exécutées comme indiqué dans le rapport de cette évaluation. Ce projet a été mis en œuvre dans un contexte de l'environnement local peu propice à la promotion de l'entreprenariat suite à une très faible présence ou absence d'institutions partenaires viables tels que : la FEC (Fédération des Entreprises du Congo), les coopératives agricoles, CARG (Conseil Agricole Rural de Gestion) ; etc.</p> |
| But, destinataire et portée de l'évaluation | <p>Cette évaluation a pour objectif la redevabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle est menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.</p> <p>Le principal client de cette évaluation est le Gouvernement de la République Démocratique du Congo du BIT et la Banque Africaine de Développement (BAD). Cette évaluation s'est focalisée sur l'ensemble de la période de mise en œuvre du projet, en évaluant tous les résultats obtenus depuis le début du projet.</p> |
| Méthodologie de l'évaluation | <p>La méthodologie adoptée pour cette mission a été participative et inclusive en utilisant l'approche mixte (quantitative et qualitative). L'évaluation a été réalisée selon une méthodologie comprenant 4 phases, soit : (i) une réunion de cadrage, (ii) une revue documentaire, (iii) entretiens avec les parties prenantes et (iv) animation d'atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation.</p> <p>Au total, la mission a effectué des entretiens individuels à la fois à distance et en présentiel auprès de 36 informateurs clés et des discussions en groupe ou focus group avec 35 bénéficiaires du projet. Un atelier a été organisé sur le terrain pour présenter les constats préliminaires aux principaux parties prenantes.</p> |

Résultats principaux et Conclusions

Pertinence stratégique et cohérence du projet : le projet est bien aligné avec : (i) les priorités nationales en matière de réduction de la pauvreté au travers le Plan National Stratégique de Développement de la RDC (2019-2023); (ii) les effets du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) pendant la période 2020-2024 (effet 2.1 et 2.2) ,(iii) les Objectifs de Développement Durable (ODD4,8 et 10), (iv) les priorités du Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) pour la RDC (2021-2024) , (v) les Résultats du Programme et Budget du OIT (2022-2023),(vi) les priorités de la Déclaration d'Abidjan. Le projet est complémentaire aux interventions précédentes ou en cours d'exécution par les Agences des Nations Unies dont: (i) Projet d'entrepreneuriat des jeunes dans l'agriculture et l'agribusiness (OIT/BAD), (ii) Projet Promopêche (OIT/UE), Projet d'appui aux ex-combattants et communautés dans le cadre des démobilisations spontanées par des initiatives de réinsertion socioéconomique et de justice transitionnelle au Kasai et dans le Tanganyika en RDC ,en sigle SS-KAT» (PNUD,OIM et BCNUDH/ PBF),etc Enfin, la complémentarité du projet est aussi attestée avec les efforts des autres partenaires techniques et financiers du gouvernement intervenant dans les mêmes domaines d'activités.

Validité de la conception : le projet a été conçu dans une perspective d'apporter une réponse aux besoins des hommes et femmes en termes de création d'emplois dans les secteurs productifs. Le projet a tenu compte de l'inclusion de l'aspect genre avec des femmes comme groupes cibles, la non-discrimination, la question environnementale et le dialogue social depuis sa phase de conception jusqu'à sa clôture. Par ailleurs, le cadre logique du projet est cohérent avec une chaîne des résultats montrant une relation causale entre les produits/outputs et les résultats escomptés, et entre ces résultats et l'objectif de développement. Cependant, le projet n'a pas développé une théorie de changement explicite, compréhensible et valide, donc il n'y a pas d'articulation de celle-ci autour des hypothèses pouvant conduire à obtenir les résultats.

En outre, la validité de conception a été altérée par l'absence de la situation de référence et cibles pour plusieurs indicateurs de performance du projet.

Performance et efficacité du projet : Le projet a atteint ses objectifs et résultats escomptés si l'on tient du taux moyen d'achèvement des résultats intermédiaires de 107,3%, correspondant à une bonne performance pour ce critère. Mais celle-ci a été altérée par quelques limites, notamment : (i) l'absence de suivi de plusieurs indicateurs de performance du projet (tous les indicateurs des produits et autres); (ii) le choix de certaines orientations programmatiques non pertinentes et inadaptées ;(iii) absence d'une communication claire avec les bénéficiaires sur le processus d'accès au financement.

Efficacité dans l'utilisation des ressources : le projet a permis d'atteindre ses objectifs et résultats escomptés dans la limite du budget avec un taux d'absorption de ressources correspondant à **92.68%** à la date du 31 mars 2023. Toutefois, l'extension de la durée de mise

en œuvre, a contribué à alourdir les charges administratives et subséquemment les coûts de livraison du projet.

Efficacité dans la gestion du projet : les appuis du Bureau de BIT Kinshasa sur les plans techniques, programmatiques, administratifs et financiers ont facilité à la structure managériale d'obtenir des bons résultats, et assurer la coordination et la collaboration ciblant les projets du gouvernement, du BIT, des autres agences du Système des Nations Unies, de la BAD et d'autres donateurs. Cependant, cette efficacité a été altérée par l'absence d'un système de suivi et évaluation fonctionnel.

Orientation vers l'Impact et durabilité du projet : la formation et la dotation en matériels didactiques ont permis aux jeunes entrepreneurs d'acquérir des connaissances relatives au montage d'un projet bancable. En plus, les séances de sensibilisation ont induit des changements au niveau des comportements des communautés riveraines, et par conséquent à atténuer les impacts négatifs du projet

Par ailleurs, la durabilité des acquis de ce projet est acquise grâce à l'engagement du gouvernement de la RDC et des parties prenantes à pérenniser les acquis de ce projet. Néanmoins, plusieurs risques, notamment : social, politique, environnemental, financier, sanitaire, etc pourraient avoir un impact sur la durabilité du projet.

Genre et non-discrimination : plusieurs activités de ce projet ont ciblé les femmes et leurs associations, y compris les groupes vulnérables. Cependant, ces activités du projet en termes d'égalité des genres ont toutefois été influencées par les pesanteurs socio-culturelles ; et par conséquent une faible participation des femmes et des filles à certaines activités du projet.

RECOMMANDATIONS, LEÇONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES

Principales recommandations et suivi

RE1. Diversifier le partenariat en vue de faciliter l'accès au financement pour les projets bancables ou plans d'affaire développés par les jeunes entrepreneurs. Le projet a entamé des consultations avec des institutions bancaires pour faciliter l'accès au financement pour les plans d'affaire finalisés par les jeunes depuis le démarrage du projet, mais il n'y a pas eu d'exploration d'autres opportunités de financement comme le FOGEC (Fonds de Garantie de l'Entreprenariat au Congo) afin de discuter de facilitation pour le financement des projets innovants ou plans d'affaires finalisés par les jeunes entrepreneurs. (Responsables : OIT et Cellule Infrastructure, Priorité élevée, Durée court terme, Niveau de ressources faible)

RE2. Organiser des formations de base sur la chaîne des valeurs de la filière agropastorale après celle des outils méthodologiques. Les jeunes entrepreneurs ont développé les plans d'affaire dans la filière agropastorale, mais plusieurs n'ont pas de notions

de base sur la chaîne de valeur de la filière agricole dans laquelle ils comptent lancer leur entreprise. Aussi, ces formations complémentaires ou de base leur permettront d'acquérir des compétences techniques supplémentaires pour bien monter un projet innovant et lancer un produit ou service qui se démarque de ses concurrents. (Responsables : OIT, Priorité moyenne, Durée court terme, Niveau de ressources faible).

RE3. Identifier les partenaires d'exécution sur la base d'un processus très compétitif et respectant les procédures de passation des marchés des Nations Unies. Tous les 5 partenaires d'exécution du projet n'ont pas été recrutés selon les procédures des Nations Unies en termes de passation des marchés. Les partenaires d'exécution n'ont pas pu continuer l'encadrement des jeunes à finaliser leurs plans d'affaire après utilisation complète des fonds décaissés à la première tranche, cette situation a entraîné l'arrêt total des activités d'accompagnement des jeunes et a impacté sur délai des livrables du projet. A la clôture du projet, environ 250 plans d'affaire ont été finalisés sur un total de 500 plans d'affaire. (Responsables : OIT, Priorité élevée, Durée court terme, Niveau de ressources faible).

RE4. Mettre en place une base des données des formateurs et la partager aux institutions d'encadrement des jeunes entrepreneurs pour qu'elles puissent s'y référer au besoin. Ces mesures seraient opportunes, sachant que le volet de renforcement des capacités a permis de former de formateurs, aptes à appuyer la formation des bénéficiaires dans le cadre d'autres projets (BIT et mandants, Priorité élevée, Durée court terme, Niveau de ressources faible).

RE5 : Mettre en place une task force pour le suivi des délais d'approbation des documents liés au décaissement des fonds. Les partenaires d'exécution ont soumis la demande de décaissement de la seconde tranche de paiement du mois de mars 2023, malheureusement, aucun décaissement n'a pas pu s'effectuer à la clôture du projet (BIT et mandants, Priorité élevée, Durée court terme, Niveau de ressources faible).

RE6 : Maintenir une communication claire et fluide avec toutes les parties prenantes sur tout le processus de la mise en œuvre du projet. Les informations sur le financement des plans d'affaire n'ont pas été bien partagées avec toutes les parties prenantes, y compris le délai de l'approbation des documents concernant le décaissement des fonds. Les partenaires d'exécution ont été informés de la situation de ce dernier à moins de trois semaines de la clôture du projet et, par conséquent l'Equipe du projet leur a demandé de préfinancer et soumettre le rapport narratif final, y compris financier malgré le non-décaissement de la seconde tranche. (BIT et mandants, Priorité élevée, Durée court terme, Niveau de ressources faible).

**Principales leçons
appprises et
bonnes pratiques**

LA1. A l'absence d'une compétence exclusivement dédiée au suivi évaluation, il a été difficile d'analyser de manière complète les progrès réalisés par le projet et ce dernier a connu un handicap majeur pour le suivi des activités et la mise en place de la plupart des outils de planification et suivi-évaluation.

LA2. L'ancrage des interventions de ce projet au niveau des services étatiques (niveau local) et le renforcement des capacités ont favorisé l'appropriation par ces derniers de certaines initiatives appuyées par ce projet (TRIE, CREE, GERME, GERME1, etc).

LA3. L'absence de partage des informations relatives au projet à tous les niveaux et à toutes les parties prenantes, y compris les jeunes entrepreneurs ne permet pas une meilleure appropriation, ne renforce pas redevabilité et augmente les préjugés.

LA4. L'organisation de la communauté autour des activités d'intérêt commun est un facteur déterminant dans la consolidation de la paix et cohésion sociale. Les campagnes de sensibilisation ont mobilisé les communautés à travers des causeries et débats-échanges autour des thèmes spécifiques ou problèmes touchant leur quotidien

BP1. Le renforcement des capacités des partenaires d'exécution à travers la réhabilitation et équipements des bâtiments (des salles de formation, bureaux, installations hygiéniques, y compris leur électrification), dotation en manuels didactiques et formation de leurs personnels sur les outils méthodologiques ont permis à ceux derniers d'assurer la durabilité des acquis de ce projet.

BP2. L'adaptation de formation selon le niveau d'alphabétisation des jeunes, y compris la disponibilisation des outils méthodologiques Germe ont permis à cette catégorie de jeunes de bien suivre la formation et conduire une AGR, et par conséquent bénéficier des dividendes du projet. Le projet a mis à disposition des centres de formation professionnelle pilotes des formateurs outillés en méthodologie pour bien encadrer ces jeunes.